

Communiqué de la FRAPNA Drôme

Eau non-conforme à Bourg-lès-Valence

4 avril 2014

Lors de la réunion du CODERST (Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques) de ce jeudi 3 avril, la ville de Bourg-lès-Valence a demandé, pour une année, l'autorisation de délivrer à la population une eau dont le taux de nitrate est supérieur à la limite de qualité fixée par le code de la santé publique (60 mg/l au lieu de 50mg/l). Cette demande de dérogation obligatoire permettra de disposer du temps nécessaire à la remise en route de l'usine de dénitrification traitant l'eau du captage des Combeaux. Cette usine avait été arrêtée en 2005 car le taux de nitrate était redescendu à moins de 30mg/l.

Trois facteurs ont amené depuis 2012 à une remontée du taux de nitrate :

1. **L'eau du captage des Combeaux provient désormais majoritairement de l'eau de la plaine, concentrée en nitrate** et moins diluée par l'eau de la nappe d'accompagnement du Rhône.
2. **L'agriculture a changé sur ce secteur.** L'arboriculture victime de la sharka a laissé la place à la culture du maïs **utilisant plus d'intrants.**
3. **Douceur et pluies depuis 2012 ont favorisé la minéralisation des nitrates.**

Le captage des Combeaux va rejoindre la liste des captages prioritaires. Des moyens seront donc disponibles pour étudier mieux le fonctionnement hydraulique local et réajuster la protection sanitaire de ce captage.

La FRAPNA Drôme constate :

- Que l'eau potable délivrée à Bourg-lès-Valence n'est **pas conforme aux normes.**
- **Que la recommandation de ne pas utiliser cette eau pour les nourrissons, les femmes enceintes et les personnes fragiles n'a pas été diffusée auprès de la population, en infraction avec la réglementation.**
- **Que cette pollution de l'eau a un effet cumulatif sur la santé de la population, durement éprouvée par une qualité de l'air très dégradée périodiquement.**
- **Que le taux de nitrate est un indicateur démontrant une pollution de l'eau par différents produits phytosanitaires utilisés par l'agriculture.**
- **Que l'action prévue est encore une fois une action palliative et ne s'attaque pas aux causes du problème :** c'est la réduction immédiate et radicale des intrants de surface qui devrait permettre une solution, et non la remise en route très onéreuse d'une usine aux effets discutables.

- **Que le principe pollueur/payeur n'est pas respecté**, la population de Bourg-lès-Valence subit la pollution et paye pour essayer d'en limiter les conséquences.

Les alertes nous démontrant que notre environnement est à bout de souffle se multiplient. Chaque fois, ce sont des solutions techniques à court terme qui sont proposées, aggravant la situation.

La réponse aux urgences écologiques doit être le fondement du projet de tous les programmes politiques.

Sans cette orientation forte, la FRAPNA Drôme reste très pessimiste sur l'avenir. Elle appelle la population à exiger que les élus soient responsables et sincères, afin qu'ils organisent sans démagogie les changements indispensables à notre survie : pour préserver l'équilibre climatique, l'air, l'eau, les ressources naturelles et la biodiversité. A Bourg-lès-Valence, dans la Drôme et sur toute la planète...